

BULLETIN MUNICIPAL DE NEONS SUR CREUSE

*Les Vignes
de Beaumont
Mallet
Thais
La Pièce d'Auge
Le Grand Roche
Le Petit Roche
La Bessardière
La Chardonnière
Champagne
La Bonnelière
Monteboeuf
Choré
Le Plessis
Le Bas Plessis
La Carrière
Les Riaux
La Lochetterie
Le Bateau
La Grève
La Camusetterie
Les Blanchards
La Grande Couture
La Roblinière
La Rairie
Varenes
Chaurais
La Folie
Le Soudun
Les Baudessous
Le Bourg*



Le château du Soudun



DÉCEMBRE 2018



Editorial



Les derniers mois ont été le théâtre d'une mobilisation sans précédent des citoyens et des élus du territoire pour défendre la maternité du Blanc, symbole s'il en est de nos services publics.

Afin de peser dans le bras de fer avec les services de l'Etat et pour montrer notre mécontentement à ne pas être écoutés, nous sommes un certain nombre de maires et d'adjoints à avoir déposé notre démission de notre fonction, pas de notre place de conseiller municipal. Pour que la démission soit effective, le préfet doit l'accepter et il a deux mois pour le faire. Passé ce temps et sans réponse de sa part, la démission n'est pas validée. En cas de validation, une nouvelle élection du maire et des adjoints aura lieu.

La maternité est un point d'ancrage fort sur notre territoire et nous pensons que ça pourrait être le début de la perte de services importants tel l'hôpital, et la difficulté de faire venir ou maintenir certaines entreprises ou services.

Nous continuerons donc à défendre notre ruralité.

Plus localement, vous avez sans doute remarqué que l'ancien bar était à nouveau occupé. Deux artistes photographes, Jean-Denis Robert et Thomas Paquet, ont loué le lieu pour travailler leur art. Possédant chacun un pied à terre à Angles sur l'Anglin, ils ne seront pas présents continuellement et utiliseront le Manillon comme atelier de développement et d'agrandissement.

Lors de la dernière fête de la marionnette, pour faire découvrir l'ancienne technique au collodion, ils ont proposé de faire des portraits. Ce fut une très belle réussite avec de belles rencontres.

Enfin, Karl Chébret, notre agent communal sous contrat aidé, nous a quittés. Nous lui souhaitons de trouver un emploi stable rapidement et nous le remercions pour le travail réalisé au sein de notre collectivité.

Pour terminer, l'ensemble de l'équipe communale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et une excellente année 2019.



Le programme TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, vise à donner une impulsion forte pour des actions concrètes permettant de contribuer à la réduction des besoins en énergie, à atténuer les effets du réchauffement climatique et au développement d'énergies renouvelables locales.

A ce titre, la commune de Néons sur Creuse a reçu des aides financières (46%) pour un changement de ses vieux systèmes d'éclairage public particulièrement énergivores.

Sur les premiers mois de fonctionnement (d'avril à octobre 2018), nous remarquons déjà une baisse notable de la consommation électrique et donc de moindre rejet de CO2.



Discussion et explications du TEPCV auprès d'utilisateurs de la salle de résidence, Ancienne école



Néons en bref



Les colis de Noël,
offerts par la Municipalité
aux personnes de plus de 70 ans,
seront distribués
à partir du lundi 17 Décembre.



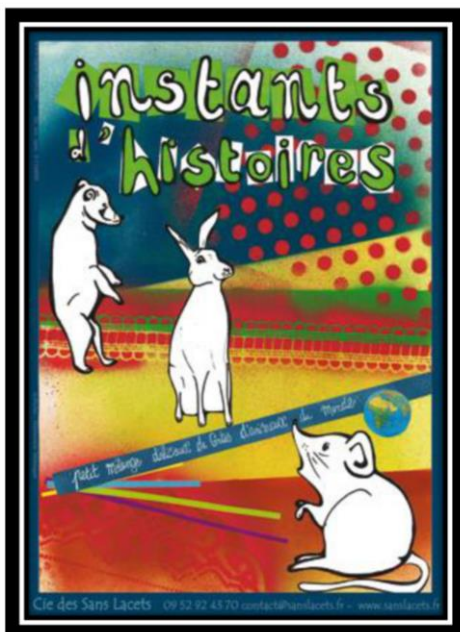
ARBRE DE NOËL

LE PERE NOEL NOUS RENDRA VISITE LA HOTTE PLEINE

LE DIMANCHE 16 DECEMBRE

SPECTACLE

15H



Le verre de l'amitié offert par la municipalité clôturera cet après-midi



PAQUES

Dimanche 21 avril 2019

Le Comité Municipal d'Animation
convie les cloches à partir de 10h au
jardin public.

Enfants de 0 à 8 ans, venez nombreux
garnir vos petits paniers de Pâques.
Le pot de l'amitié clôturera la
matinée.

Tout enfant devra être accompagné d'un adulte.



Inventaire à Néons, la synthèse

Publié le lundi 22 octobre 2018 10:28

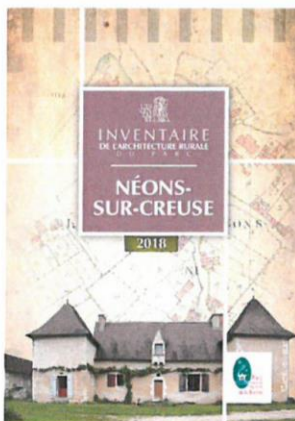


Le Parc vient d'éditer un document afin de rendre compte de manière très synthétique du patrimoine architectural de Néons-sur-Creuse, inventorié en 2015 et 2016. L'inventaire a conduit à la création de 231 dossiers documentaires contenant toutes les données à même de caractériser le bâti et de retracer, quand cela est possible, l'histoire des édifices : observations de terrain, photographies (en partie professionnelles), données géographiques et cadastrales, archives documentaires, informations issues de l'enquête orale, etc.

Cette base de données patrimoniales sera à l'avenir consultable par le grand public sur le site du Service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre Val-de-Loire (<https://patrimoine.regioncentre.fr/gertrude-diffusion/>). Dans l'attente de la pleine restitution en ligne du travail réalisé, le Parc a mis à la disposition dans les mairies des dernières communes inventoriées un

document papier, très synthétique, reprenant les grandes lignes de cette recherche et mettant en lumière quelques édifices significatifs du patrimoine bâti local. Il est disponible en mairie de Néons dès à présent.

Contact Parc : Renaud Benarrous, chargé des inventaires du patrimoine culturel



Retour sur l'inventaire de l'architecture rurale

Lancée en 1964, sous la tutelle d'André Chastel et d'André Malraux, la mission d'inventaire général du patrimoine culturel national a été confiée aux régions en 2004. Depuis, le Parc naturel régional de la Brenne s'est associé au service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire pour réaliser l'inventaire exhaustif de l'architecture rurale sur l'ensemble de son territoire.

Son objectif premier est d'améliorer les connaissances sur l'histoire et les formes du bâti, en portant une attention particulière aux maisons et aux fermes (et tous les bâtiments agricoles) qui composent la majeure partie de notre patrimoine architectural. Sont aussi inventoriés les manoirs, les châteaux, les édifices religieux et publics (églises, chapelles, cimetière, mairies, écoles), les édifices de génie civil (gares ferroviaires, ponts, etc.), les bâtiments commerciaux (hôtels, restaurants, boutiques), l'industrie, l'artisanat, ou encore les divers édifices (monuments commémoratifs, croix, puits, lavoirs, etc.). Tous les éléments du patrimoine architectural, antérieurs à 1950, privés ou publics, modestes ou remarquables, sont donc pris en compte. Les édifices sont observés sur le terrain. Ils sont datés, décrits, photographiés et analysés au sein de dossiers d'inventaire versés sur le serveur de la Région Centre-Val de

Loire.

Cet inventaire de l'architecture rurale participe à un « diagnostic patrimonial » permettant de définir des stratégies de conservation et de valorisation, et d'accompagner les communes dans des démarches de prise en compte des éléments du patrimoine dans les documents d'urbanisme. La couverture systématique des communes, à la parcelle cadastrale, apporte une compréhension fine du territoire au travers de son patrimoine.

Inventaire disponible à la Mairie en plusieurs exemplaires



Le coin des assos



Comité Municipal d'Animation

Bonjour à tous,

J'espère que vous avez passé une belle saison estivale ...

Notre association poursuit tranquillement son petit chemin avec diverses animations que vous connaissez bien maintenant.

Pour rappel: le 30 juin a eu lieu le pique-nique dans le jardin public et contrairement à l'an passé, superbe météo, soleil, chaleur au rendez-vous.

Merci à tous d'être venus partager avec nous ce moment convivial.

Prochain RV fin juin 2019.

- Le 12 septembre, reprise des après-midis récréatifs avec les séniors toujours le 2ème mercredi de chaque mois de 14h45 à 17h45.
2 € de participation. Bonne ambiance, en moyenne 11 personnes.
- Le 13 octobre a eu lieu la 10ème édition de la braderie jouets/vêtements pour enfants. 15 exposants, des stands bien garnis et des prix très abordables. Bonne fréquentation du public, surtout en début d'après-midi.
- Le 31 octobre était prévu une animation pour fêter Halloween, mais pour cause d'intempérie elle a été annulée.

Nos prochains RV :

- Le mercredi 5 décembre à partir de 15h salle des associations, décoration du sapin de Noël.
SVP les enfants devront être accompagnés par un adulte.
- Le week-end du 8/9 décembre nous partirons en voyage à Lyon pour découvrir la ville et sa fameuse Fête des lumières. Le car est complet, 52 personnes seront du voyage dont 13 Néonnais.
- Le dimanche 16 décembre aura lieu le traditionnel arbre de Noël.
A partir de 15h spectacle de contes « instants d'histoires » avec la compagnie des sans lacets.
A 16h, arrivée du père Noël pour sa distribution de jouets, un grand merci à lui pour sa disponibilité, sa ponctualité et sans oublier sa fidélité...
MERCİ PERE NOEL
- N'oublions pas le dimanche 21 avril 2019 la chasse aux œufs, nouveau lieu, on vous proposera de se retrouver à l'ancienne école.

Et bien voilà le programme, pas de grand changement, pas de nouveauté, juste une continuité, mais ma foi quand on y réfléchit bien ce n'est déjà pas rien même voire beaucoup pour une petite commune telle que la nôtre...

L'équipe du CMA et moi-même nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Mme Patricia Tranchant



Association

Culture

Et

Loisirs

3 place des Marronniers

36220 NÉONS SUR CREUSE

L'ACEL a tenu son Assemblée Générale le 3 octobre 2018. Cela a été l'occasion de faire le bilan de l'exercice 2017-2018 et, bien sur, de parler de l'activité et des projets à venir.

Le nouveau conseil d'administration :

Présidente : Karine PETIT
Vice-président : Landry JÉLODIN
Trésorier : Eric CHAMPIGNY
Secrétaire : Nanou BERGEAULT

Membres :
Éva CHAMPIGNY
Annabelle El Mazouni
Pascal CHAMPIGNY

La saison 2018-2019 s'annonce de nouveau riche en activités. En effet, l'ACEL travaille actuellement sur 5 projets, dont les échéances sont prévues à plus ou moins court terme.

Pour bientôt :

- La 5ème édition du festival « *Néons sur Scènes* » se prépare pour se dévoiler les 14 et 15 août 2019.

- « *Nonchalante Indochine* », une pièce de théâtre de Benoit Marbot verra son aboutissement, cet été, dans le cadre du festival.

- Un nouveau *café-théâtre* devrait être présenté au public en automne 2019.

et en travail pour la saison prochaine :

- « *Trois chapeaux claques* », une pièce de théâtre de Miguel Mihura, dont la mise en scène est conduite par l'une de nos jeunes adhérentes.

- « *Un air de famille* », une pièce de théâtre d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri.



La Compagnie des Ô « Néons sur Scènes » 2015

Au plaisir de partager ces
différents événements avec vous,
théâtralement,

I'ACEL





Des nouvelles d'AnimaNéons...

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 3 novembre dernier, l'occasion de faire le point sur l'année écoulée. Le Printemps des cerises qui a eu lieu le 8 avril et la 15^{ème} Fête de la Marionnette ont connu un beau succès avec respectivement 258 et 778 entrées payantes. On estime qu'environ 1 000 personnes sont passées sur le festival les 11 et 12 août !



A venir...

Le **Printemps des Cerises** qui aura lieu **en avril**, avec au programme des groupes rock et une ambiance sympa dans la salle des associations. Certainement aussi, un acteur associatif engagé pour donner du sens au Printemps !

Voici la composition du nouveau Conseil d'Administration de l'association :

Anne Le Saulnier (Vice-Présidente), Marie Bouchehat, Camille Malby (Vice-Trésorière), Hubert Champigny (Trésorier), Teiko Plaux-Motoyanagi, Valérie Fayoux (Secrétaire), Arnaud Gardini, Pascal Pouvreau, David Roy (Vice-Secrétaire), Véronique Champigny (Présidente).

Pour suivre l'association sur Facebook : www.facebook.com/animaneons.deneons



ACTIVITES du JUDO CLUB Tournon St Martin



Les samedis :
9h à 10h : éveil judo 4 à 5 ans
10h à 11h30 : 6 à 10 ans
11h30 à 13h : pour les plus grands

Au 7 novembre 2018 : 60 licenciés 35 au Judo - 25 au Taïso

体
操 Taïso

Le vendredi de 20h30 à 22h

Echauffement - Cardio - Renforcement musculaire
Etirements - Relaxation

Les exercices sont progressifs et adaptés aux capacités de chacun pour entretenir et améliorer son potentiel physique, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le vendredi 23 novembre intervention de M. Gilles Talon, coach indépendant pour un stage de self défense de 2h.

Tous ces cours sont dispensés par un professeur diplômé BEES :

- Maxime Fourmaux pour l'éveil Judo et le Judo
- Martine Gouin pour le Taïso

Chaque participant est licencié à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées.

Retrouvez toutes les informations du Club de Judo sur :

www.judoclubtournonstmartin.sitew.com

Facebook : JCTournonStMartin

Nous contacter : judoclubtsm@gmail.com

Familles Rurales évolue...

Familles Rurales est le premier Mouvement familial et regroupe 180 000 familles adhérentes. Il est composé de 2 500 associations locales réparties dans 10 000 communes, de 94 fédérations régionales, départementales et nationale et compte 40 000 bénévoles et 20 000 salariés. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Familles Rurales Néons-Lurais-Preuilly œuvre essentiellement au service de maintien à domicile auprès des personnes âgées (aides financées par les caisses de retraite et le Conseil Général) et aussi auprès de toute personne qui a besoin d'être secondée après une hospitalisation, un accident ou une maladie (aides financées par les Mutuelles).

La prise en charge des seniors, notamment ceux atteints par une dépendance (maladies dégénératives, difficultés à marcher, à entendre, à voir...), constitue un enjeu majeur, actuel mais également futur, de la société française et européenne. Cette situation est malheureusement bel et bien réelle même si la plupart des personnes resteront autonomes et lucides jusqu'à la fin de leur vie, et que l'apparition de la dépendance survient de plus en plus tardivement.

Lorsque les personnes âgées deviennent dépendantes, les familles ont souvent des difficultés à faire face à ces nouvelles situations. Dans ces conditions, Familles Rurales demeure à leurs côtés et apporte son soutien à la personne âgée.

Familles Rurales apporte également son soutien directement aux familles des personnes âgées dépendantes (aide aux aidants familiaux). Conscient des difficultés rencontrées par ces dernières, de leur besoin de répit, d'échange, d'écoute, Familles Rurales leur propose des temps de regroupement et des alternatives de prise en charge de la personne aidée. Que cela soit par des activités de services à la personne, d'aides à domicile ou de structures relais, Familles Rurales s'engage au respect de la personne aidée, de son choix, de son rythme de vie, de la charte des droits et des libertés des personnes âgées dépendantes

Notre association fait partie actuellement du Groupement de Tournon-Saint-Martin qui comprend aussi les associations Familles Rurales de Lingé-Lureuil, Mérygnay-Ingandes-Sauzelles, Martizay et les deux Tournon. Ce qui permet d'avoir à notre service deux Attachées Techniques Cantonales qui œuvrent efficacement pour ce qui concerne la partie administrative de nos associations. Actuellement, la Fédération étudie la fusion de Notre groupement avec les groupements des Trois Vallées, d'Azay et de Châtillon. Nous avons programmé déjà 3 réunions pour comprendre le fonctionnement et l'organisation, trouver les locaux. Il faudra dissoudre les structures existantes et chaque association locale devra adhérer au nouveau groupement. Ces changements ne devraient pas modifier la proximité de notre Association auprès des personnes de notre territoire, les bénévoles assurant toujours ce lien.

Vous pouvez obtenir des renseignements en entrant en contact avec les membres du bureau : Mme GUIDAULT Marie-France, Présidente, Mme BOURBON Jeanne-Marie, Secrétaire, Mme DUGAS Chantal, Trésorière et responsable du Maintien à domicile. Vous pouvez également contacter notre ATC (Attachée Technique cantonale) au 02 54 28 52 96.

Pour avoir de plus amples informations sur le Mouvement **Familles Rurales**, vous pouvez vous rendre sur le site <http://www.famillesrurales.org/indre/> où vous pourrez en découvrir les multiples facettes.



Association Bien Vivre Chez soi

Service de soins infirmiers et Service d'aides à domicile
« Un service de proximité adapté à vos besoins »

15 Rue de la mairie
36220 TOURNON SAINT MARTIN
Téléphone /Fax : 02 54 28 65 48
Mail : bien.vivre.chez soi@gmail.com



L'association « **Bien Vivre Chez Soi** », loi 1901 existe depuis 1997 et a pour but :

« **De soutenir, faciliter la vie et/ou le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades, en perte d'autonomie et également de tout adhérent qui le souhaite par la mise en place et la gestion d'actions et de services tels que l'aide à domicile, le placement de travailleurs, les services aux personnes, les services de soins infirmiers à domicile sur les 10 communes autour de Tournon St Martin et de ses environs** ».

Elle est dirigée par un conseil d'administration avec des membres bénévoles.

L'association est constituée :

- **D'un Service d'Aide à Domicile (SAD)** composé de 16 aides à domiciles qui interviennent autour de Tournon saint martin et les communes limitrophes de l'Indre et Loire et de la Vienne, activités pour laquelle nous avons l'agrément qualité.

Les aides à domiciles interviennent auprès des personnes temporairement ou définitivement dans l'impossibilité d'accomplir les actes courants de la vie quotidienne quel que soit leur âge et leur degré de dépendance.

Elles peuvent apporter leur aide pour : les tâches ménagères, l'aide à la toilette, à la marche, aux repas, aux courses, l'entretien du linge etc....

En 2017 : 80 usagers ont bénéficié de ce service

- **D'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)** de 31 places, composé de 7 aides-soignantes qui interviennent sur les 10 communes autour de Tournon Saint Martin. (Fontgombault, Lurais, Lureuil, Lingé, Martizay, Mérigny, Néons sur Creuse, Tournon St Martin, Preuilly la Ville, Sauzelles).

Le SSIAD intervient sur prescription médicale, il a pour mission :

- de faciliter le retour à domicile après une hospitalisation jusqu'à récupération suffisante de l'autonomie.
- d'éviter une hospitalisation.
- d'apporter de l'aide aux personnes dépendantes, malades qui veulent rester à leur domicile.

Les aides-soignantes interviennent pour les soins techniques ou soins de base et relationnels qui sont les suivants : soins d'hygiène corporelle et de confort, prévention d'escarres, aide à la mobilisation, écoute, conseil, éducation du patient et de sa famille

En 2017 : 60 personnes ont bénéficié du service.

- La secrétaire et l'infirmière coordinatrice assurent la gestion, l'organisation et l'encadrement des services.
Nous assurons également la gestion de la Maison de Services et de Vie de Lureuil où diverses animations et activités sont prévues en partenariat avec les autres associations existantes sur le secteur.

- « **Atelier de LULU** » atelier créatif broderies couture et autres travaux d'aiguilles tous **les lundis après-midis**.

Deux fois par mois en alternance **le mardi et jeudi après-midi** travaux manuels et jeux (cartes, jeux de mémoires, etc...)

Tous les trimestres une journée conviviale autour de la préparation et la prise d'un repas.

- L'association est le support de la coordination gérontologique locale dont les membres, représentants des communes et professionnels du domicile, se réunissent tous les deux mois.

Elle organise **l'atelier équilibre et mobilité qui a lieu tous les lundis de 17h30 à 18h30 à la salle des associations** de Tournon St Martin.

Ces séances de prévention des chutes sont encadrées par une kinésithérapeute diplômée.

Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre au **02.54.28.65.48 de 8h à 17h30 du lundi au vendredi**.

AGIR EN CŒUR DE BRENNE

51 Rte Nationale 36300 CIRON

Portage des repas

Vous êtes retraité, handicapé, invalide...

Après une hospitalisation, une maladie...

Vous voulez ou vous devez rester chez vous, l'association Agir en Cœur de Brenne met à votre disposition un service de portage de repas, en livraison froide donnant toutes garanties bactériologiques.

<u>Tarifs au 1^{er} juillet 2018 :</u>	- Déjeuner :	8,20 €
	- Dîner :	7,75 €
Cas particuliers :	- Déjeuner :	11,20 €
	- Dîner :	10,35 €

Possibilité de régimes (sans sel, sans graisse, sans sucre).

- Adhésion : 3,00 €

Si vous êtes intéressé, téléphonez au

02 54 37 95 92 ou 02 54 28 66 48



Démographie



Naissances



- MARTEAU Zélio, Mario le 19 juin 2018

- AUCHÉ Dylan, Léo, Damien le 24 août 2018

Félicitations aux heureux parents et plein de bonnes choses aux nouveaux nés.

Mariage



- PELLETIER-BACHELIER Aurélie et TEXEREAU Damien,
Le 18 août 2018

- FONTENIT Gaëlle et ROCH Philippe,
Le 25 août 2018

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Décès



- PLAUD Remy le 14 janvier 2018,
- CHAMPIGNY Bernard le 3 mars 2018
- BRUÈRE Lucienne, née MILCENT le 13 mars 2018
- CAILLON Thérèse, née BEAUGEARD, le 23 avril 2018
- DURAND Henriette, née DEROUARD, le 16 juillet 2018
- BOUVET Pierre le 13 septembre 2018
- PÉNISSAULT Lucien le 24 septembre 2018

Condoléances aux familles.



Néons en bref



Gîtes communaux

Les gîtes se composent de 2 chambres pour une capacité d'accueil de 5 à 6 personnes (1 chambre avec lit 2 pers. et 1 chambre avec lit 2 pers. et 2 lits 1 pers. superposés), salon-séjour-cuisine, salle de bain et WC.

TARIFS :

- Du 16 avril au 15 octobre : la nuit 70 €
la semaine 350 €
- Du 16 Octobre au 15 avril : la nuit 75 €
la semaine 375 €

Ces prix comprennent toutes les charges.

Deux chèques de caution d'un montant total de 200 € (50 € pour le ménage et 150 € pour le matériel) sont demandés à la signature du contrat de location.



Tarifs Location de la Salle des Fêtes

Location de la salle 2 jours :	160 €
Location de la salle 1 jour :	100 €
Location de la salle 1/2 jour :	50 €
Location cuisine :	35 €
Location vaisselle :	20 €

Les habitants de la Commune bénéficient d'un abattement de 30% sur le prix de la location de la salle.

Forfait chauffage 2 jours :	60 €
Forfait chauffage 1/2 ou 1 jour :	40 €

Tarifs de concession de terrain dans le cimetière

- Concession trentenaire : 35 € le m²
- Concession cinquantenaire : 50 € le m²

Tarifs concession Caverne

- Caverne quinze ans : 75 €
- Caverne trente ans : 150 €



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

Renseignements et contacts Région Nord-Ouest :
Le Centre du service national d'Orléans
02 38 65 21 32
csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr

RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU DOS

Chefs de projet : QUENTIN POUZET (SQA/COM) • ETIENNE BAGGIO (SQA/DSN) • Directeur artistique / Graphiste : PASCAL ILIC (SQA/COM)
Crédits photographiques : © ECPAD • Impression et façonnage : PPT • PAP (SQA/SPAC) • JUILLET 2014



www.defense.gouv.fr/jdc





Infos pratiques

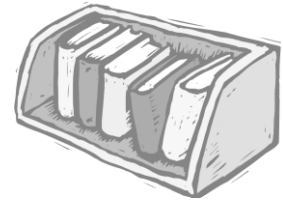


Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie de Tournon St Martin :

Lundi :	8h30-11h45
Mercredi :	13h30-16h45
Jeudi :	8h30-11h45
Samedi:	8h30-11h45 et 13h30-16h45

Horaires de la Médiathèque de Tournon St Martin

Mardi :	10h00-12h00
Mercredi :	14h30-18h30
Vendredi :	17h30-19h30
Samedi :	10h00-12h00





Le

MULTIACCUEIL

« A tout bout d'chants »

De Tournon-St-Pierre

Accueille vos enfants

de 10 semaines à 4 ans

(jusqu'à 6 ans si places disponibles).

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

*régulièrement ou
occasionnellement*



Infos et/ou inscriptions :

Multiaccueil : 12 bis Route d'Yzeures. 37290 Tournon saint Pierre

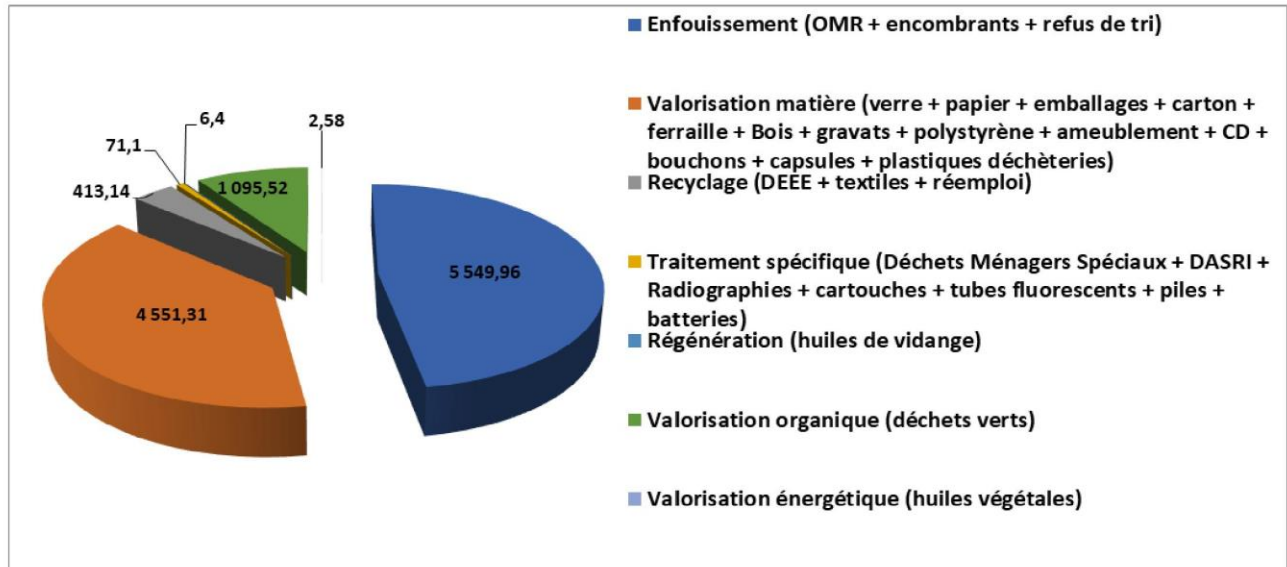
Tél : 02.54.28.72.20

Courriel : multiaccueil-tournon@cc-brennevaldecreuse.fr



Du côté de nos déchets

Que deviennent nos déchets ménagers ?



En 2017 ce sont près de 11 700 T de déchets qui ont été collectés en porte à porte et sur les déchèteries du Symctom. Plus de la moitié de ces déchets ont été valorisés mais 5 550 T sont encore destinées à être enfouies. Ces chiffres traduisent l'intérêt à la fois écologique et économique pour les habitants du territoire à appliquer les consignes de tri et à œuvrer autant que possible à la diminution des déchets ménagers.

1 060

C'est le nombre de poules qui ont été distribuées à des usagers volontaires depuis le lancement de l'opération "Mes déchets pour des œufs" en 2015. Le but est de diminuer les volumes de déchets enfouis en détournant les déchets organiques des sacs noirs qui seront ainsi consommés par les volatiles qui peuvent manger jusqu'à 150 kg/an de déchets alimentaires.



Balade éco citoyenne à Le Blanc avec la classe de CP de la ville haute

Un travail payant

Depuis 2007, dans le but de limiter les quantités d'encombrants qui finissent en centre d'enfouissement, de nombreuses filières de valorisations ont été mises en place par la collectivité. Parmi ces filières on trouve les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), le textile, le bois, le polystyrène, les déchets d'ameublement, les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), le réemploi ou encore les plastiques durs et plastiques souples sur les déchèteries.

Ce travail a permis de diminuer de plus de 60 % les volumes d'encombrants enfouis, passant ainsi de 1 888 T en 2010 à 748 T en 2017 !

424 000 €

C'est le coût payé par la collectivité pour l'enfouissement des sacs noirs et des encombrants en 2017

Les balades éco citoyennes

Le Symctom a organisé plusieurs balades éco citoyennes. Le principe consiste à faire ramasser, par des élèves accompagnés d'ânes bâtés, les déchets le long d'un parcours prédéfini. Cette action, organisée en partenariat avec le foyer de vie de Le Blanc, a un fort attrait pédagogique auprès des enfants et des passants rencontrés sur le parcours.

Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet (www.symctomleblanc.fr)!

☎ 02 54 28 12 00 ☎ 02 54 28 12 03 ✉ centredetriblanc@orange.fr

Mémo Tri

Les Emballages recyclables



Les bouteilles, bidons, flacons en plastiques (alimentaire, entretien, hygiène)



Les cartonnettes

 A déposer dans le **sac noir**

Les **barquettes plastiques** (beurre, crème fraîche, glaces, fromages, viennoiseries...) les **pots** de yaourt, de rillettes, **paquets, sachets** (chips, café, fromages, surgelés) **papers** et **cartons gras souillés**, les **couches** et nécessaire d'hygiène...



Les briques alimentaires



Les boîtes métalliques, aérosols (acier, aluminium)



Les Papiers Revues Magazines



Publicités
Prospectus



Enveloppes
Papiers



Journaux
Magazines



Courriers
Lettres



Catalogues
Annuaire



Points Apports
Volontaires

BACS
COLONNES

Le Verre



 Ne pas déposer
Vitres et miroirs, faïence et porcelaine,
vaisselle en verre, ampoules électriques,
pots de fleurs...



Points Apports
Volontaires

BACS
COLONNES

Pour obtenir un composteur, contactez-nous !

Epluchures de légumes et fruits, marcs de café, sachets de thé, restes de repas: pâtes, riz, pain..., coquilles d'œufs, essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier ...

Déchets de jardin, tontes de pelouses...



UNE QUESTION ? UN DOUTE ?
N'HÉSITEZ PAS !
02 54 28 12 00
centredetri blanc@orange.fr



Ordures ménagères

Voici un courriel que nous avons reçu de la part du SYMCTOM en date du :

« Suite au passage de notre benne à ordures ménagères nous vous informons que nous n'avons pas pu collecter le bac d'ordures ménagères situé route des bois carrefour de la Coudre à Mallet : il contenait une grande quantité de déchets allant en déchèterie : aspirateur, pot de peinture, cartons, déchets de chantier... »

Afin d'éviter ces désagréments qui nuisent à la qualité du tri et coûtent à la collectivité, nous vous invitons à faire oeuvre de citoyenneté et à respecter les conditions de tri.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à appeler la mairie ou le SYMCTOM.

Merci



SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE FONTGOMBAULT LES INFOS DE L'EAU

Le Syndicat des Eaux de la Région de Fontgombault a été créé en 1953 à l'initiative de 9 communes, persuadées de l'utilité de se regrouper afin d'offrir à leurs habitants, une eau de qualité.

Aujourd'hui, le Syndicat des Eaux de la Région de Fontgombault intervient sur 18 communes :

- Bélâbre, Concremiers, Douadic, Fontgombault, Ingrandes, Lingé, Lurais, Lureuil, Mauvières, Mérigny, Néons-sur-Creuse, Pouligny-Saint-Pierre, Preuilley-La-Ville, Saint-Aigny (hors bourg), Saint-Hilaire-sur-Benaize, Sauzelles et Tournon-Saint-Martin, dans le département de l'Indre
- Tournon-Saint-Pierre dans le département de l'Indre-et-Loire

Il assure la production, le transfert et la distribution de l'eau potable.

**BELABRE
CONCREMIERS
DOUADIC
FONTGOMBAULT
INGRANDES
LINGE
LURAIS
LUREUIL
MAUVIERES
MERIGNY
NEONS-SUR-CREUSE
POULIGNY-SAINT-PIERRE
PREUILLY-LA-VILLE
SAINT-AIGNY
SAINT-HILAIRE-SUR-
BENAIZE
SAUZELLES
TOURNON-SAINT-MARTIN
TOURNON-SAINT-PIERRE**

**Oct / Nov / Déc
2018**

**SYNDICAT DES EAUX
DE LA REGION DE
FONTGOMBAULT**

3 Rue du Châtelet
36 220 FONTGOMBAULT

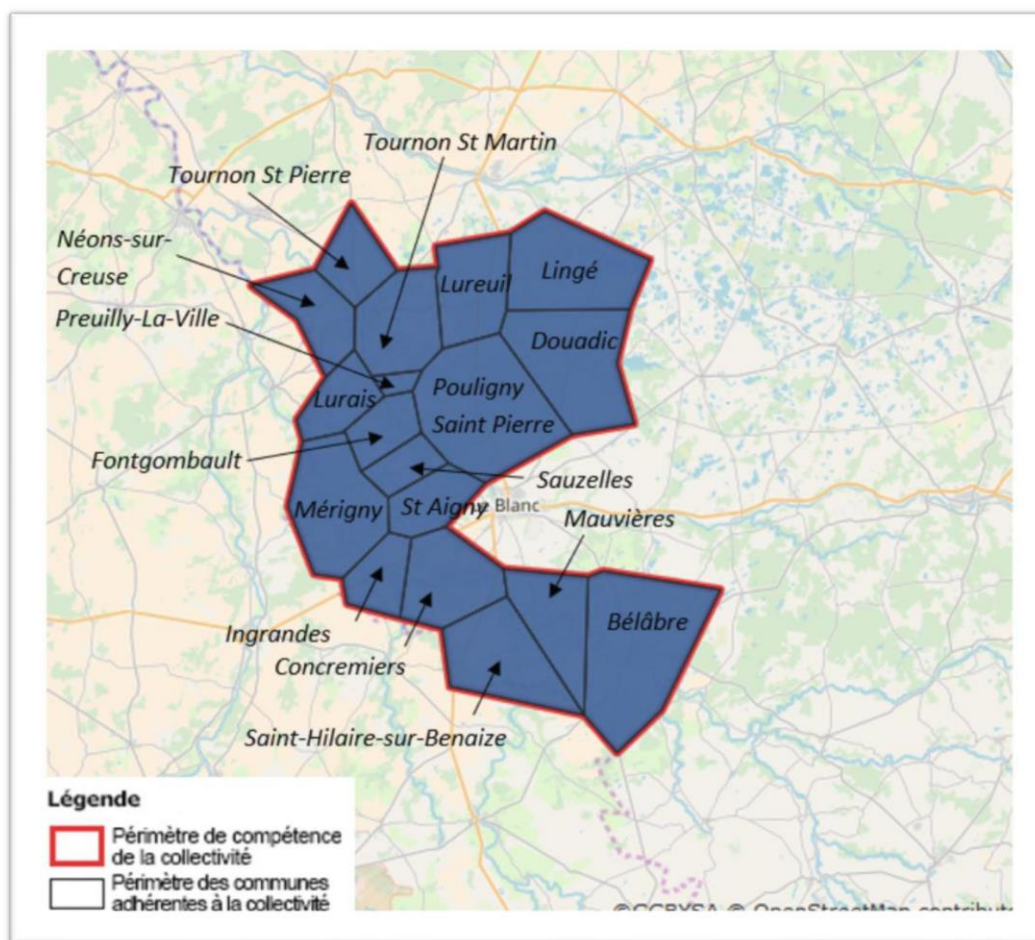
Tel : 02.54.37.29.21
Fax : 02.54.28.58.30

laurence@sierf.fr

**Bureaux ouverts au
public :**

Du lundi au jeudi :
8/12h – 13h30/17h30
Le vendredi :
8/12h

Le Territoire



Une équipe à votre service

Les élus

Président :

Jean-Pierre DARREAU

Vice-Présidents :

Christian DENIS

Serge DENYS

Membres du bureau :

Michel VIOLET

Michel LIAUDOIS

Jean-Michel MULTON

Philippe MAUBOIS

Paul JEANNEAU

Le personnel

Responsable d'exploitation

Charlotte JACQUET-MARTIN

Les agents techniques

Jérôme CHAGNON

Jean-Yves CHARBONNEAU

Nicolas DENIS

Daniel GAILLARD

Cyril GUERIN

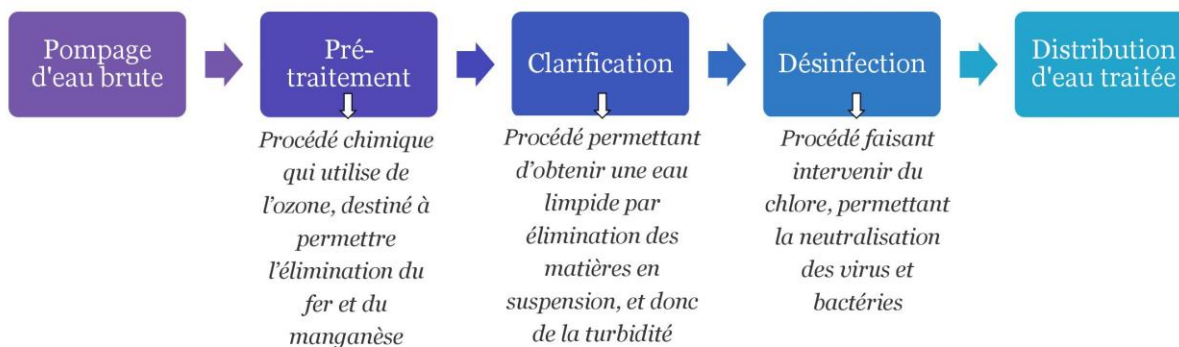
Les agents administratifs

Sarah HEBRAS

Laurence LE FLEM

Traitement de l'eau

L'eau brute prélevée dans la nappe est soumise à un traitement permettant de la rendre potable. A l'usine de potabilisation de Fontgombault, le traitement de l'eau comprend les étapes suivantes :



Le chlore et le goût de l'eau...

Le résiduel de chlore est la quantité de chlore qui se trouve dans l'eau potable puisée au robinet de chaque habitation. Il garantit la qualité du traitement jusqu'à la consommation. Il peut varier en fonction de la distance par rapport au dernier point d'injection de chlore par le syndicat (usine de production, château d'eau...) ou des événements qui ont pu justifier d'augmenter temporairement la dose injectée (en période de crue par exemple).

L'odeur de chlore disparaît rapidement quand l'eau est versée dans un récipient ouvert. Il faut donc prévoir de remplir une carafe quelques minutes avant le repas.

A savoir :

Le plan français VIGIPIRATE renforcé impose aux exploitants une concentration minimum en chlore libre résiduel de 0,3 mg/l en sortie des réservoirs et de 0,1 mg/l en tout point du réseau de distribution.

Quelques recommandations ...

- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau un instant avant de la boire. Ne consommez que l'eau du réseau d'eau froide.
- La **dureté de l'eau** (notée TH, exprimée en degrés français -TH) est un paramètre indicateur de la minéralisation de l'eau. Elle est liée à la présence de calcium et de magnésium dans l'eau. L'eau distribuée sur le territoire est une eau dite « **plutôt dure** » à « **dure** », avec des valeurs de dureté comprises entre 25 et 35 TH selon les points de prélèvement. **La dureté de l'eau n'a aucune incidence directe sur votre santé.** Plus sa valeur est élevée, plus l'eau a tendance à entartrer les canalisations, chauffe-eau et appareils ménagers.

Signalement d'un incident : un seul numéro

Les abonnés sont invités à signaler dans les meilleurs délais les incidents pouvant survenir sur le réseau ou sur un branchement. Une **permanence téléphonique est assurée au 24 h/24, 7 jours /7.**

En dehors des heures de bureau, un transfert vous redirigera vers l'agent de permanence. Ce dernier est habilité, durant le temps d'astreinte, à prendre les dispositions nécessaires pour rétablir l'eau à votre domicile.



02.54.37.29.21

Prendre soin de son compteur et de ses abords

Bien que propriété du Syndicat des Eaux, le compteur d'eau installé à votre domicile est placé sous votre responsabilité. Vous devez en particulier le **protéger contre le gel**. Par temps de gel, la vitre du compteur se casse sous l'effet de la pression de l'eau gelée et vous n'avez plus d'eau à vos robinets.

ATTENTION ! Si vous n'êtes pas sur place et si vous n'avez pas fermé le robinet d'alimentation après compteur, vous risquez, outre le gel et la casse de votre compteur, une importante fuite d'eau.

Si votre compteur est dans un regard à l'extérieur :

- Isolez les parois du regard à l'aide de plaques de polystyrène et disposez autour du compteur un sac de billes en polystyrène (N'utilisez ni feuilles mortes, ni paille qui se décomposent et encombrent le regard de déchets).
- Fermez bien le regard.

Si votre compteur est à l'intérieur :

- Même dans une cave ou un garage, il n'est pas à coup sûr à l'abri du gel.
- Protégez vos canalisations et votre compteur à l'aide d'un matériau isolant.
- En cas d'absence prolongée : évitez si possible d'interrompre totalement le chauffage durant les périodes de grand froid. Fermez le robinet d'arrêt, situé sur votre installation privée après compteur et vidangez votre installation. Attendez la vidange complète afin de vous assurer que le robinet d'arrêt ferme correctement.

Chaque abonné est tenu d'entretenir le compteur et ses abords de façon à permettre en toutes circonstances le relevé de l'index et les interventions nécessaires à l'exploitation.

Les projets du Syndicat des Eaux de Fontgombault

Le Syndicat œuvre sans cesse pour améliorer la qualité du service public de l'eau potable :

- Renforcement du réseau d'eau potable (travaux de remplacement de conduites vétustes ou fuyardes),
- Réalisation d'une étude patrimoniale permettant d'améliorer la connaissance du réseau, maintenir le bon rendement du réseau, satisfaire les besoins actuels et futurs des abonnés en qualité et en quantité, assurer la sécurité des approvisionnements, programmer le renouvellement du réseau et de ses ouvrages, programmer les investissements à réaliser sur le réseau et les différents ouvrages.
- Pose de compteurs de sectorisation pour mieux localiser les fuites sur le réseau.
- Réflexion sur la mise en service d'une nouvelle ressource en eau sur la commune de Saint-Hilaire-sur-Benaize pour soulager le réseau de Fontgombault.





LES
COMITÉS
DE BASSIN

Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU

2 NOV. 2018
> 02 MAI 2019



Gestion de l'eau et des risques d'inondation

Donnez votre avis en ligne sur
www.prenons-soin-de-leau.fr

Quels avis ?

- **Les habitants** du bassin Loire-Bretagne
- **Tous les acteurs** : intercommunalités, mairies, parcs naturels, conseils départementaux, régionaux, chambres consulaires, commissions locales de l'eau, associations, syndicats d'eau, d'aménagement...

Sur quoi ?

- Les documents du bassin Loire-Bretagne :
- **Questions importantes et programme de travail** pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage),
 - **Questions importantes, programme de travail et calendrier** pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), évaluation préliminaire des risques d'inondation et sélection des territoires à risque d'inondation important.

Comment ?

- Répondez en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr
- Envoyez vos contributions écrites à sdage@eau-loire-bretagne.fr



DPECC - Illustrations : Sully - Aguerd / MEW. Illustrations : Agence de l'eau Loire-Bretagne / sept. 2018 - Impression Groupe Jouve. Imprimé en papier FSC® issu de zones forestières gérées durablement. 10 31 116

« Réglementation apiculture :

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est **obligatoire de les déclarer chaque année**, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne (www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr). Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.

La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 36 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

Coordonnées :

GDS Centre :

4 rue Robert Mallet Stevens, 36018 CHATEAUROUX - 02 54 08 13 80 – contact@gdscentre.fr

GDMA 36 :

4 rue Robert Mallet Stevens CS 60501, 36018 CHATEAUROUX Cedex - 02 54 08 13 80

contact@gdma36.fr »

Compte-rendu du Conseil Municipal du 6 juin 2018

Présents : Mme Patricia Tranchant,
MM. Chaigneau Guy, Daniel Champigny, Louis
Gillier, Michel Mauduit, François Neuvy, Stéphane
Poteloin, Franck Trabach

Excusées : Mmes Nadège Blancheton et Raymonde
Gardien

Secrétaire de séance : Franck TRABACH

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Réunions extérieures

Communauté de Communes Brenne Val de Creuse :

- vote du compte administratif 2017
- vote des taux inchangés :
taxe d'habitation : 10,34 %
foncier bâti : 10,33 %
foncier non bâti : 21,85 %
taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 14,50 %
cotisation foncière des entreprises : 26,37 %
- vote du budget prévisionnel 2018.

Parc Naturel Régional de la Brenne :

- vote du compte administratif 2017.
- vote du budget prévisionnel 2018.

Correspondant défense :

Point sur les engagements des forces françaises.
Dans l'Indre, il reste une seule unité à Neuvy-Pailloux,
spécialisée dans la gestion et la maintenance du
matériel revenant d'opérations.

L'O.N.A.C. attribue des aides aux anciens combattants
sur dossier et en fonction des ressources.

Air, Terre, Mer : l'armée recrute. Cela reste un tremplin
pour les jeunes, pour leur avenir professionnel.

Collège :

- vote du budget.
- Présentation de la section sportive « Activités
Physiques de Pleine Nature » : vélo, kayak, projet de
mise en place de parcours d'orientation.
- Option mini-entreprise : élaboration du parcours
d'une micro entreprise.

Commission cadre de vie :

- Proposition de modifier l'entrée de l'ancienne école
ainsi que discussion sur l'aménagement du fond de son
jardin.

Subventions aux associations :

ACEL	450 €
AnimaNéons	1200 €
CMA	750 €
A2E	50 €
Familles rurales	150 €

Amicale des pompiers	100 €
FSE collège	100 €
AEP cinéma Tournon	150 €
Judo-club	200 €
Asso gymnique	100 €
Bien vivre...	150 €
Comice agricole	250 €
AOP Pouligny	50 €
ACPG Lurais	50 €
Solidago	100 €
Secours catholique	50 €
Secours populaire	50 €
Bad Tournon	50 €

SDEI : Audit énergie

Un audit a démontré que nous pouvions améliorer nos
performances, néanmoins la commune se situe
relativement bien vis à vis de communes de même
type.

Les réflexions vont se poursuivre sur de nouveaux
systèmes de programmation.

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

Une loi a été votée le 14 mai 2018 afin de se mettre en
conformité avec le droit européen. Il nous faut
désigner un Délégué à la Protection des Données.
Aussi, Monsieur le Maire propose de prendre une
délibération pour pouvoir désigner un DPD, si
possible, mutualisé et porté par la Communauté de
Communes Brenne Val de Creuse. Après en avoir
délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Maintenance micro-station :

M. le Maire expose au Conseil la nécessité de mettre en
place un suivi technique régulier de la micro-station
d'épuration et présente le contrat de maintenance.
Le Conseil Municipal, après délibération et à
l'unanimité,

- Accepte l'offre de contrat de maintenance
présentée par le fournisseur SIMB 44880
SAUTRON pour un montant de 415 €
HT/an révisable tous les ans.
- Autorise M. le Maire à signer tous les
documents relatifs à ce contrat

Questions diverses :

- Trottoirs et bitume en cours de réalisation
dans le bourg.
- Menuiseries du Manillon en cours.
- Visite de la sous-préfète le 29/05

Séance levée à 22h30

Compte Rendu du Conseil Municipal du 4 juillet 2018

Présents : Mmes Gardien Raymonde, Tranchant Patricia,

MM. Champigny Daniel, Chaigneau Guy, Gillier Louis, Mauduit Michel, Neuvy François, Poteloin Stéphane, Trabach Franck.

Excusée : Blancheton Nadège

Secrétaire de séance : Tranchant Patricia

Le compte-rendu de la réunion est adopté à l'unanimité.

Réunions extérieures

Communauté de Communes :

Restitution des ateliers itinérants lors de la réunion du 28 juin, 4 demi-journées d'itinéraires avaient été organisées dans le but d'enrichir le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Syndicat Intercommunal des eaux :

26 juin 2018

- Point sur les travaux et études en cours : travaux de renforcement de réseaux prévus à Douadic, Bélâbre. Travaux de Fontgombault retardés
- Projet d'intégration des communes de Ruffec, Rosnay, Ciron et Oulches pour 2020, Le Blanc en 2021
- Point sur les poursuites judiciaires à l'encontre de M. Tissier, celui-ci a fait savoir son intention de faire appel de la peine sur le plan pénal

Conseil d'écoles de Tournon Saint Martin :

- Point sur les animations proposées au 3ème trimestre
- 5 classes élémentaires ont pu se rendre au Festival « Chapitre nature » au Blanc le 18 mai
- 5 classes ont participé à l'exposition sur le projet arts plastiques avec la Maison du Parc
- Foulées du Parc à Lignac mardi 12 juin pour le cycle 3 et vendredi 15 juin pour le cycle 2
- Sorties de fin d'année : Zoo de Beauval le mardi 19 juin pour les PS +MS+GS+CP et Roc aux sorcières à Angles/Anglin pour les CP+CE1/CE2 le 24 mai et le 5 juin pour les CE2/CM1/CM2.

- TAP : avec le passage de la semaine à 4 jours à la rentrée prochaine, les Temps d'Activités Périscolaires vont cesser. Les enfants ont pu bénéficier d'activités très variées : judo, kayak, poney, rugby, vtt...
- Horaires à la rentrée de septembre 2018 : 8h30-12h00 / 13h30-16h00
- Installation d'une pergola devant les 2 classes de grands pour protéger du soleil et de la chaleur.
- Spectacle de fin d'année samedi 23 juin au cinéma de Tournon ST Martin sur le thème : « Tournon fait son cinéma »
- Prévision des effectifs 2018/2019 : TPS 3, PS 11, MS 19, GS 23, CP 14, CE1 17, CE2 21, CM1 21, CM2 21 = Total de 150 élèves, petite baisse des effectifs.

Infos diverses :

- M. le Maire demande au Conseil municipal de délibérer pour un emprunt à court-terme de trésorerie de 20 000 € dans l'attente du versement de subventions.
Le conseil municipal après avoir délibéré émet un avis favorable à l'unanimité.
- Prolongation jusqu'au 26 octobre 2018 du contrat saisonnier (contrat en CDD saisonnier).
- Bornage Daudon/Roux-Chenu : complications suite au bornage effectué par le géomètre. Toutes les parties ont signé sauf Mme Roux-Chenu qui conteste maintenant le point de repérage et refuse de signer. M. le Maire rencontre le notaire lundi 9 juillet 2018. La demande d'intervention d'un médiateur est envisagée.
- FAR du Conseil Départemental : Faire une pré-demande avant le 15 août 2018 pour travaux de voirie en 2019.
- Hôpital du Blanc : fermeture de la maternité pour juillet et août 2018.
- Services fiscaux : proposition au Conseil municipal de passer la parcelle privée ZC 747 dans le domaine public. Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition et autorise M. le Maire à faire un courrier dans ce sens.

Séance levée à 22h30



Numéros utiles

Pompiers :	18
SAMU 36 :	15
Gendarmerie :	17
Centre anti-poison d'Angers	02 41 48 21 21
Hôpital Le Blanc :	02 54 28 28 28

A Tournon St Martin :

Médecins généralistes : Dr Hervé :	02 54 37 31 27
Dr Lyon :	02 54 37 53 37
Pharmacie Multon :	02 54 37 50 28
Cabinet d'infirmiers :	02 54 37 50 63
Maison de retraite :	02 54 37 50 54
Gendarmerie :	02 54 28 16 70

Mairie : courriel : neons-mairie@wanadoo.fr	02 54 37 53 56
Médiathèque (Tournon St Martin) :	02 54 37 96 51
Office de tourisme (Le Blanc) :	02 54 37 05 13
Trésorerie (DGFP Le Blanc) :	02 54 37 01 70
Conseil Départemental 36 :	02 54 27 34 36
Maison de services au public - Bureau de Poste (Tournon St Martin) :	36 31
Sous-Préfecture (Le Blanc) :	02 54 37 10 91
Préfecture : www.centre.pref.gouv.fr	02 54 29 50 00
Syndicat des eaux (Fontgombault) :	02 54 37 29 21
Communauté de Communes Brenne Val de Creuse	02 54 28 33 60
Ordures ménagères (SYMCTOM le Blanc)	02 54 28 12 00
Déchetterie (Tournon St Martin)	02 54 37 75 97



Horaires de la mairie

Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi-Samedi
de 9h à 12h.

Vendredi de 14h à 16h30.

Téléphone : 02.54.37.53.56.

Mail : neons-mairie@wanadoo.fr

Site Internet : www.communedeneons.fr

Permanences des élus

Permanence du maire le jeudi de 10h à 12h.

Les adjoints peuvent être rencontrés le mercredi de 11h30 à 12h et sur rendez-vous.